

LE TEMPS

trading 10:52

Berne veut anticiper les pressions visant le négoce de matières premières

Par Sylvain Besson

Le Conseil fédéral présente un rapport très attendu sur le négoce de matières premières. Après les banques, les traders vont-ils devenir source d'embarras internationaux pour la Suisse ? Un rapport présenté ce mercredi au Conseil fédéral doit éviter ce scénario

Le Conseil fédéral va publier ce mercredi sa stratégie pour protéger le florissant secteur du négoce de matières premières. Attaqué par des ONG qui le jugent opaque et enclin à la corruption, ce nouveau fleuron de l'économie suisse fait l'objet d'initiatives américaines et européennes visant à le rendre plus transparent.

En 2011, ces entreprises, actives dans le commerce de pétrole, minerais ou produits agricoles, ont reçu 1500 milliards de francs de financements bancaires, selon un récent [rapport de l'Association suisse des banquiers](#). Elles emploient entre 10'000 et 12'000 personnes – avec des bonus annuels qui se montent parfois en millions – et pèsent jusqu'à 10% de l'économie genevoise.

Très attendu par le secteur, le rapport soumis au Conseil fédéral vise à mesurer sa taille réelle, et à définir la politique des autorités à son sujet. En octobre, le secrétaire d'Etat aux questions financières internationales, Michael Ambühl, justifiait le besoin d'agir par « la pression considérable pour plus de transparence » qui existe au niveau international. Son objectif : éviter que ne se répète la débâcle du secret bancaire, en adoptant une attitude proactive centrée sur le « respect des standards internationaux fondamentaux ».

A l'origine, le rapport aurait dû être publié en décembre, mais des tiraillements entre Départements fédéraux ont retardé son achèvement. Selon un fonctionnaire, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) militait pour une version minimaliste, avec des recommandations jugées « molles » et « vagues » par le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE).

Une autre source ajoute que le Seco aurait préféré que le rapport ne soit pas publié, ou seulement jeudi, jour où la plupart des journaux suisses seront en sommeil en raison du Vendredi Saint.

La tonalité du document a été progressivement musclée, sous l'influence des diplomates. « Au début, on nous avait dit que le rapport serait uniquement descriptif, une sorte d'état de situation, explique une source proche d'un trader pétrolier genevois. Mais aux dernières nouvelles, il y aurait des recommandations faites par le Conseil fédéral. »

Aux Etats-Unis, la loi Dodd-Franks prévoit d'imposer aux industries minières de détailler leurs paiements aux pays producteurs. Un règlement européen similaire est en préparation. Mais les contours de ces textes ne sont pas définitivement fixés. D'où une « incertitude générale sur le cadre réglementaire », se plaint la source précitée.

Que va faire la Suisse ? Elle devrait se contenter d'initiatives volontaires de la part de l'industrie, « avec la demande que la branche crée elle-même des mécanismes de contrôle efficaces et crédibles », pour limiter les risques de corruption et les dégâts d'image qui pourraient en résulter pour la Confédération, indiquait en octobre Michael Ambühl.

Pas sûr que cela suffise aux ONG qui ont fait du secteur des matières premières leur nouveau dada. « Les standards volontaires ne suffisent pas, c'est pour cela que les Etats-Unis et l'Union européenne ont introduit des

standards nationaux obligatoires, estime Alexandra Gillies de l'ONG américaine Revenue Watch. Je ne pense pas qu'il y aura quelque chose d'équivalent dans le rapport suisse, et dans ce cas ce sera une déception. »

LE TEMPS © 2013 Le Temps SA